AVIS POUR CONSULTATION ELARGIE
CE N°10/2026
(Selon le manuel de procédure d'achat de la CIOK)
ACHAT SACS D'EMBALLAGE POUR CIMENTS

Article 1 : Objet du marché

La société des ciments d'Oum El Kélil se propose de lancer une consultation élargie pour l'achat de 08 Millions (8 000 000) sacs vides en papier kraft de 03 plis 70 gr/ m² avec une tolérance de ±5% pour l'emballage des ciments destinés au marché local et à l'exportation.

Article 2 : Conditions de participation

La participation à la présente consultation élargie est ouverte aux entreprises tunisiennes qualifiées pour la fabrication et la commercialisation de sacs en papier kraft destinés à l'emballage des liants hydrauliques

Article 3 : Présentation des offres

L'offre comprend :

- ✓ Le cautionnement provisoire d'un montant de **Soixante Dix mille dinars (70000DT)**
- ✓ Les documents administratifs
- ✓ L'offre technique
- ✓ L'offre financière

L'offre technique et l'offre financière sont placées dans deux enveloppes séparées fermées :

- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe A » comporte l'offre technique.
- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe B » comporte l'offre financière.

Ces deux enveloppes, en plus du cautionnement provisoire et des documents administratifs, seront placés dans une troisième enveloppe fermée indiquant uniquement les mentions suivantes :

" CE N°10/2026
« ACHAT SACS D'EMBALLAGE POUR CIMENTS »
« A ne pas ouvrir »

NB : Voir le cahier des charges pour les détails.

Article 4 : Mode et Adresse et Date d'envoi des offres

4.1. Mode et Adresse :

Les plis contenant les offres doivent être envoyés soit par la poste et recommandés, par rapide poste ou remis directement Au bureau d'ordre de la CIOK contre une décharge, de façon à parvenir au plus tard à la date limite sous indiquée à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

4.2 Réception des offres

- La réception des offres s'effectue au bureau d'ordre de la CIOK à l'adresse indiquée ci-dessus. A leur réception, les plis sont enregistrés au registre du bureau d'ordre et demeurent fermés jusqu'au moment de leur ouverture.
- La date et l'heure et le numéro d'ordre de dépôt des plis sont portés sur les enveloppes extérieures et enregistrés au fur et à mesure de leur réception.
- La date limite de réception des offres au bureau d'ordre de la CIOK est fixée au **11/08/2026 à 10h00 heures**
- Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Article 5 : Ouverture des offres publique :

Les plis contenant les offres seront ouverts au cours **d'une séance publique** le **11/08/2026 à 10h30 heures** à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

Article 6 : Validité des offres

Les offres demeurent **valables 120 jours à compter du lendemain du jour de remise des offres.**
Dans des circonstances exceptionnelles, la CI.O.K peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation de la validité de l'Offre.
La demande et les réponses doivent être faites par écrit (soit par bureau d'ordre soit par mail).

NB :

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges à partir du **31/07/2026** de l'adresse suivante :
-

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

- Le retrait du cahier des charges est gratuit.